

Résumé de la séance d'information quotidienne à l'intention des parlementaires : 30 mars 2020

De :

"Brickles, Spencer (PHAC/ASPC)" <spencer.brickles@canada.ca>

À :

"Cluney, Craig (PHAC/ASPC)" <craig.cluney@canada.ca>, "StJames, Louise (PHAC/ASPC)" <louise.stjames@canada.ca>, "Lavoie, Marlene (PHAC/ASPC)" <marlene.lavoie@canada.ca>, "Gargum, Taha (PHAC/ASPC)" <taha.gargum@canada.ca>, "Frost, Evan (PHAC/ASPC)" <evan.frost@canada.ca>, "Osei, Peggy (PHAC/ASPC)" <peggy.osei@canada.ca>, "Novak, Krystal (PHAC/ASPC)" <krystal.novak@canada.ca>, "Beaudoin, John (PHAC/ASPC)" <john.beaudoin@canada.ca>

Cc :

"Sammon, Jacob (PHAC/ASPC)" <jacob.sammon@canada.ca>, "Irick, Marina (PHAC/ASPC)" <marina.irick@canada.ca>

Date :

Lundi 30 mars 2020 22:37:14 +0000

La séance d'information sur la COVID-19 d'aujourd'hui à l'intention des parlementaires a été menée par Rhonda Kropp, ainsi que par d'autres représentants du MDN, du SCC, du CP, de SAC, de l'ASFC, de l'ARC, d'EDSC, d'AMC, d'ISDE, de SP, de SC et de TC. M^{me} Kropp a commencé par faire une brève mise à jour du point de vue de la santé publique. À l'échelle mondiale, à ce jour, il y a eu plus de XX cas. À midi aujourd'hui, il y avait 6 671 cas au Canada et 66 décès. Au Canada, 220 000 personnes ont été testées.

L'ASPC, l'ARC, Postes Canada et le Service correctionnel (SCC) du Canada ont tous eu des réponses à des questions qui étaient auparavant restées sans réponse.

- M^{me} Kropp : Au sujet d'une question sur les Canadiens qui reviennent à bord d'un VR. Les personnes asymptomatiques recevront des instructions leur indiquant qu'il est permis de rester dans leur VR, s'il est leur premier lieu d'isolement et, pour certains, leur lieu de résidence. Ils doivent respecter les paramètres actuels de l'auto-isolement. Le non-respect de ces mesures peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 750 000 \$ ou six mois d'emprisonnement. L'ASPC travaillera avec le gouvernement fédéral et celui des provinces et territoires pour vérifier la conformité à l'ordonnance.
- ARC : Tous les renseignements transmis par télécopieur sont protégés, et les politiques à cet égard seront envoyées aux parlementaires au cours des prochains jours.
- SCC : En ce qui concerne l'éloignement physique dans les prisons, nous avons réduit nos effectifs à des niveaux critiques et suspendu temporairement des programmes de groupe. Nous avons envoyé des instructions aux institutions.
- Postes Canada : Pour ce qui est d'une installation de traitement à Edmonton, nous sommes en contact direct avec l'installation locale. Des mesures de distanciation

sociale et de santé publique sont en place, nous nettoyons absolument tous les points de contact et les zones à forte circulation, et nous nous assurons que nos employés sont en sécurité.

Nombre final de participants à l'appel : 195

Nombre de questions sans réponse : 13

Les questions posées par les parlementaires sont les suivantes :

- Sénatrice Paula Simons (GSI) : Le prix du pétrole est tombé à moins de 4 \$ le baril. Le gouvernement a promis d'aider les Albertains. Quel est l'échéancier pour un programme de soutien au secteur de l'énergie de l'Alberta?
 - M^{me} Kropp : Comme personne du ministère des Finances n'est chargé de cette question, nous devons vous revenir à ce sujet.
- Fayçal El-Khoury (PLC; députée de Laval – Les Îles) : Qui est admissible à la nouvelle PCU?
 - ESDC : Quiconque a gagné 5 000 \$ l'année précédente et a subi les effets négatifs de la COVID-19.
- Rachel Harder (PCC; députée de Lethbridge) : Les mesures appropriées ont-elles été prises pour s'assurer que les vols prévus pour transporter les travailleurs étrangers temporaires (TET) seront autorisés au Canada et quand ces TET seront-ils autorisés à entrer au Canada?
 - ESDC : Nous avons prévu un certain nombre d'exemptions stratégiques pour les TET afin de leur permettre d'entrer au pays. Nous sommes encore en train d'élaborer les politiques et les paramètres définitifs et de nous assurer qu'ils font contrepoids aux mesures de santé publique. Nous continuerons de collaborer avec l'ASPC pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs étrangers temporaires.
 - ASFC : Nous sommes à déterminer le nombre de TET qui sont déjà arrivés depuis la mise en place des mesures frontalières. Ils peuvent prendre des vols à destination du Canada s'il y a des places disponibles, et nous suivons le nombre de travailleurs étrangers temporaires qui arrivent chaque jour et chaque semaine.
- Kelly McCauley (PCC; députée d'Edmonton-Ouest) : Pouvons-nous obtenir la transcription de ces appels afin que notre personnel puisse fournir de meilleures réponses à nos électeurs?
 - M^{me} Kropp : Nous examinerons cette demande à l'interne.
- Tamara Jansen (PCC; députée de Cloverdale—Langley City) : Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne le rapatriement des Canadiens qui se trouvent au Népal? Quelles sont les sanctions prévues en cas d'infraction à la *Loi sur la mise en quarantaine*?
 - M^{me} Kropp : La peine maximale est de 750 000 \$ ou six mois d'emprisonnement. Si quelqu'un cause du tort à quelqu'un d'autre, les sanctions peuvent comprendre une amende d'un million de dollars ou une peine d'emprisonnement de trois ans.
 - AMC : Nous travaillons fort pour régler la question des vols en provenance du Népal. Il y a des vols en provenance de l'Inde et du Pakistan en ce moment.

Pour le Népal, la situation est un peu plus compliquée, mais nous trouverons une solution. C'est une priorité absolue.

- David Sweet (PCC; député de Flamborough - Glanbrook) : Est-ce que l'établissement de refuges d'urgence ou de refuges temporaires dans l'ensemble du pays relève uniquement des provinces? Y a-t-il quelque chose que le gouvernement fédéral peut faire pour les aider?
 - M^{me} Kropp : Il s'agit d'une responsabilité provinciale-territoriale. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires sur l'état du système de santé pour savoir si nous avons besoin de cette infrastructure et à quel moment. Nous prenons bonne note de ce que pourrait être notre infrastructure fédérale, comme nos laboratoires mobiles et notre SRNU.
- Alistair MacGregor (NPD; député de Cowichan–Malahat–Langford) : En ce qui concerne la récente entente entre la Ville de Vancouver et le gouvernement fédéral au sujet des centres de réduction des méfaits et les centres d'injection supervisée, y a-t-il une personne-ressource au sein de Santé Canada qui peut fournir plus de détails sur cette entente et aider davantage la ville à lutter contre la crise des opioïdes?
 - M^{me} Kropp : Nous transmettrons cette demande à Santé Canada, qui communiquera avec votre bureau.
- Paul Manly (PV; député de Nanaimo-Ladysmith) : Une FAQ peut-elle être publiée pour ces appels afin que nous puissions obtenir des renseignements généraux sur les enjeux qui y sont liés? Il y a beaucoup de gens dans ma circonscription qui présentent des symptômes de la COVID, mais qui ne peuvent pas être testés. Quand pouvons-nous obtenir des tests moins chers et plus nombreux pour que tout le monde puisse être testé? Les centres d'amitié seront-ils considérés comme de premiers intervenants et obtiendront-ils le financement et les ressources nécessaires?
 - M^{me} Kropp : Nous tiendrons compte de la suggestion au sujet de la FAQ. Les réponses deviendront peut-être très rapidement désuètes, mais nous examinerons la question.
 - Des trousse de dépistage rapide sont actuellement mises à l'essai, et nous espérons qu'elles seront disponibles le plus rapidement possible. Elles changeront la donne, et tous les efforts sont déployés pour les rendre disponibles le plus tôt possible. J'espère que nous pourrons vous donner une autre réponse bientôt.
 - SAC : La réponse des GP fait état d'une enveloppe pour les communautés autochtones, qui prévoit des fonds pour les groupes autochtones urbains et les établissements comme les centres d'amitié. Nous travaillons au processus de diffusion cette information et nous tenons compte des demandes de financement de groupes. De l'argent a également été mis de côté pour les femmes qui fuient la violence.
- Rachel Harder (PCC; députée de Lethbridge) : Les employés qui ont déjà demandé la subvention de 10 % annoncée précédemment devraient-ils présenter une nouvelle demande? Comment les entreprises qui essuient une perte de revenus de 30 % pourront-elles être admissibles?
 - ISDE : Nous devons revenir sur cette question.
 - ARC : Nous mettrons en œuvre des mesures, nous préciserons comment les entreprises présenteront leur demande, mais nous devons revenir à ce sujet**.

- Nelly Shin (PCC; députée de Port-Moody-Coquitlam) : A-t-on prévu des mesures particulières pour les propriétaires d'entreprise dans le secteur touristique et hôtelier?
 - o ARC : Des mesures précises seraient prises à la demande du ministère des Finances. Les employés de ce secteur seraient admissibles à la subvention salariale.
 - o ISDE : Nous allons surveiller la situation de près et travailler avec le ministère des Finances pour trouver des solutions.
- Rachel Blaney (NPD; députée de North Island-Powell River) : Comment les fonds destinés aux aînés seront-ils répartis? Les personnes âgées dans les réserves demandent si elles auront la possibilité de recevoir des prestations en sus de l'aide sociale.
 - o SAC : Il y aura des augmentations du financement d'aide pour répondre à la demande accrue en raison de la COVID. Chaque collectivité des Premières Nations recevra du financement pour soutenir la distribution de fonds aux ménages en difficulté.
 - o ESDC : Neuf millions de dollars seront remis à Centraide qui distribuera les fonds à l'échelle locale, mais c'est l'organisme qui décidera du mode de distribution.
- Iqra Khalid (PLC; députée de Mississauga – Erin Mills) : Le gouvernement fédéral a-t-il pris des mesures pour aider les entreprises commerciales qui ne peuvent pas payer leur loyer? Peut-on prévoir des exemptions pour les restaurants qui ont perdu des revenus compte tenu des nouvelles mesures économiques?
 - o ISDE : Nous allons revenir sur cette question.
- Carol Hughes (NPD; députée d'Algoma – Manitoulin – Kapuskasing) : Dans le cas d'une personne retraitée qui a un revenu, mais qui occupe un emploi, peut-on faire des exceptions pour qu'elle ait droit à la prestation de 2 000 \$ pour payer ses factures. Cela aura une incidence sur les entreprises essentielles qui poursuivent leurs activités, car elles seront maintenant en concurrence avec celles qui n'ont pas de subvention salariale. En ce qui concerne le compte d'urgence pour les entreprises, est-il nécessaire d'avoir 50 000 \$ pour obtenir le financement? Peut-on éliminer cette exigence?
 - o ESDC : Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour formuler ces questions et ces réponses de façon beaucoup plus uniforme, et nous travaillons à améliorer la communication et la mise en œuvre de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE).
 - o ARC : En ce qui concerne les prêts, serait-il préférable de confier ce dossier à quelqu'un d'autre?
 - o M^{me} Kropp : Nous allons prendre note de cette question.
- Robert Kitchen (PCC; député de Souris – Moose Mountain) : Premièrement, la PCRE sera-t-elle imposable? Nous avons établi des protocoles de traitement pour les hôpitaux et les personnes qui sont renvoyées chez elles. Pouvez-vous nous fournir ces protocoles et nous dire à quelles étapes les gens doivent être testés de nouveau pour être considérés comme officiellement rétablis?
 - o M^{me} Kropp : Il y a des lignes directrices différentes pour différents paramètres. Consultez notre site Web pour prendre connaissance de la situation qui vous intéresse. Nous émettrons d'autres directives au cours des prochaines semaines; l'ASPC et des experts d'autres domaines en produiront aussi.

- ESDC : Il s'agit d'un revenu imposable, mais il n'y aura aucune retenue à la source; il sera déclaré sur la déclaration d'impôt sur le revenu l'an prochain.

Veillez noter que ce rapport est au stade d'ébauche et qu'il est réservé à l'usage interne de l'ASPC. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Spencer Brickles
Parliamentary Affairs, Office of Strategic Policy and Planning
Public Health Agency of Canada / Government of Canada
spencer.brickles@canada.ca / Tel: 343-543-3102

Affaires parlementaire, Bureau des politiques et de la planification stratégiques
Agence de la santé publique du Canada / Gouvernement du Canada
spencer.brickles@canada.ca /Tél: 343-543-3102